

CONSEIL COMMUNAL DE PULLY

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Séance du mercredi 5 décembre 2007
Présidence de Monsieur Pierre-William LOUP, Président
Concerne : Préavis 24/2007 BUDGET 2008

LE CONSEIL COMMUNAL DE PULLY

- vu le préavis N° 24/2007 de la Municipalité du 24 octobre 2007,
- entendu le rapport de la Commission des finances,

décide

1. d'approuver le projet de budget de la Bourse communale pour l'exercice 2008 le résumé est le suivant :

• Total des charges	Fr.	128'092'192.00
• Total des revenus	Fr.	<u>123'043'290.00</u>
• Excédent des charges	Fr.	<u><u>5'048'902.00</u></u>

Après :

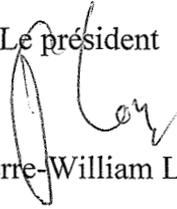
• des amortissements de	Fr.	2'621'200.00
• des attributions aux fonds de réserve et de renouvellement de	Fr.	1'136'996.00
• des prélèvements sur les fonds de réserve et de renouvellement de	Fr. –	888'958.00

2. d'approuver le projet de budget d'équipement
et de modernisation des réseaux des Services
industriels (Budget EMR)

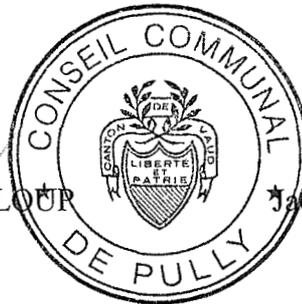
Fr. 500'000.00

Pour le BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL DE PULLY

Le président



Pierre-William LOUP



La secrétaire



Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 6 décembre 2007